

8 décembre 2011

www.gfi.fr



GFI INFORMATIQUE : ALERTE PRESSE

OPEN DATA : UN VECTEUR D'INNOVATION MAIS ENCORE BEAUCOUP DE TRAVAIL

Le concept d'open data est né aux États-Unis en 1966 avec le Freedom of Information Act. Le projet américain www.data.gov est lancé en 2009. En France, le droit a légiféré en 2002, avant la prise d'initiative des collectivités locales, notamment Rennes qui reste très à la pointe dans ce domaine, suivie en particulier par Paris, Bordeaux et Nantes. Le site libertic.wordpress.com tient à jour la carte de France des initiatives open data. L'Etat s'est ensuite positionné sur le sujet afin de mettre en place une politique open data sur tout le territoire.

L'open data, c'est la mise à disposition de tous de données qui ne sont pas nécessairement issues d'un service public : ce peut être un organisme privé (de transport par exemple) qui rend des données publiques. Le grand public peut ainsi satisfaire à la fois une soif de transparence vis-à-vis des institutions et des entreprises, ainsi que sa volonté de participer à la vie de la communauté. On rejoint alors le principe de démocratie ouverte, qui encourage l'exploitation et la réutilisation des données par tous, grand public et entreprises.

C'est un courant naissant, très prometteur mais qui doit encore faire ses preuves sur trois points : le format des données, leur présentation et leur pérennité.

Le format des données est actuellement encore trop hétérogène. Si des données sous Excel par exemple sont relativement facilement lisibles par tous (à défaut de pouvoir être interprétées...), les données en XML sont inexploitable pour le grand public. Les données sont donc surtout accessibles pour le moment à un public technique. D'autre part, si un jeu de données similaires (démographie par exemple) n'est pas présenté de la même façon d'un territoire à l'autre, l'application développée pour les interpréter ne peut plus être utilisée... Les initiatives open data doivent s'associer pour favoriser le déploiement de formats uniformes.

La présentation des données pose également un problème. Impossible pour un être humain d'interpréter d'un coup d'oeil des tableaux comportant des dizaines de colonnes et des centaines de lignes. La présentation graphique des informations, par le biais d'applications mobiles, d'API, d'applications web ou autres, est indispensable. Pour l'instant, on compte beaucoup sur des développeurs plus ou moins bénévoles. On peut citer l'exemple de Google qui a lancé un concours portant sur la visualisation des données concernant l'élection présidentielle de 2012 : sites.google.com/site/concoursdataviz2012

Au point où en sont les initiatives open data on peut se poser la question suivante : est-il de la responsabilité des pouvoirs publics qui ouvrent des données publiques de proposer une visualisation intelligible de ces données pour le grand public ? Sans quoi seules des personnes possédant un bagage technique peuvent travailler à les rendre accessibles...

Enfin se pose la question cruciale de la durabilité de ces données : énormément de choses sont disponibles aujourd'hui, mais qu'en sera-t-il dans quatre ans ? Les données seront-elles remises à jour ? Quid de leur cohérence, de la maintenance des bases ?

La création du site www.data.gouv.fr est quelque chose d'assurément très positif, c'est une bonne étape de franchie et un vrai vecteur d'innovation. Pleins de nouveaux usages vont émerger qui ne doivent pas se limiter à l'informatique pure et dure : je pense au data journalisme (auquel le Guardian a dédié une section entière : www.guardian.co.uk/data), aux projets de recherche universitaires et pourquoi pas au monde artistique...

L'open data s'adresse au grand public mais les entreprises peuvent trouver aussi un intérêt, c'est déjà le cas de certaines sociétés mais aussi des partenaires locaux. A Rennes par exemple c'est la régie de transport en communs qui apporte le plus à la collectivité dans la démarche open data. Les opportunités en terme de business existent, mais il ne faut pas pour autant négliger la création de valeur : expertise, développement, visualisation, interprétation et manipulation des données. Soit beaucoup de travail en perspective !

Par Guilhem Duché, Responsable Mobilité, Gfi Informatique Rennes

À propos de Gfi Informatique

Acteur européen de référence des services informatiques à valeur ajoutée et des logiciels, Gfi Informatique occupe un positionnement stratégique différenciant entre les opérateurs de taille mondiale et les acteurs de niche. Avec son profil de multi-spécialiste, le groupe met au service de ses clients une combinaison unique de proximité, d'organisation sectorielle et de solutions de qualité industrielle. Le groupe qui compte plus de 9300 collaborateurs a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 658M€.

Gfi Informatique est coté sur Euronext Paris, NYSE Euronext (Compartiment B) - Code ISIN : FR0004038099.

Pour plus d'informations : www.gfi.fr

Pour toute information, contacter :

GFI INFORMATIQUE

Dir. Communication
Sabine de LEISSEGUES
Tél. : +33 1 44 04 50 45
sabine.de-leissegues@gfi.fr

POINT VIRGULE

Relations presse
Khéloudja SADAOUI
Tél. : +33 1 73 79 50 72
ksadaoui@pointvirgule.com

Stéphane MENEGALDO
Tél. : +33 1 73 79 50 71
stephane@pointvirgule.com

8 décembre 2011

Gfi Informatique - La Porte du Parc - 145 bd Victor Hugo - 93400 Saint-Ouen - Tél. 01 44 04 50 00 - www.gfi.fr